



# PROGRAMME HIVER 2017-2018

## ■ PÔLE MONTAGNE PARTAGÉE

Pour tous les passionnés de montagne et de nature qu'ils soient **valides ou atteints d'un handicap moteur ou sensoriel** pour pratiquer : la randonnée pédestre avec Joëlette (fauteuil roulant tout terrain), la rando adaptée en raquettes à neige, et le **fauteuil-ski** pour descendre les pistes en duo.

### >> LE SKI EN DUO

#### Qu'est-ce que c'est ?

Un duo formé par un passionné de ski handicapé et un passionné de ski alpin valide. Nous utilisons principalement un **fauteuil-ski** piloté par un skieur formé à la pratique.

On appelle cette discipline le **Handiski**.

#### Skieurs assis et skieurs pilotes

Le **skieur assis** en situation de handicap manœuvre le **fauteuil**, accompagné par le **skieur valide**, pilote de fauteuil-ski. C'est un **vrai travail d'équipe** où l'**harmonie des mouvements** est nécessaire.

#### Skieurs debouts et skieurs accompagnants

Pour le **skieur en situation de handicap** ayant **besoin d'un guidage** : un **skieur valide** l'accompagne sur les pistes.



D'INFOS sur [www.umen.fr](http://www.umen.fr) : **SKI EN DUO**



## >> LE SKI EN DUO

### Comment devient-on skieur pilote ?

En s'initiant en début de saison lors d'un week-end dédié. Vous vous familiariserez avec les **différents types de fauteuils-skis**, les **techniques de pilotage** et **l'utilisation des remontées mécaniques**. La formation est encadrée par un moniteur **Diplômé d'Etat**.

#### ! Pré-requis à la formation : être à l'aise sur piste rouge.

Anciens pilotes, n'hésitez pas à vous inscrire pour améliorer votre pratique.

🔍 Ce week-end de formation est **entièrement pris en charge par UMEN** en contrepartie de **votre engagement sur 6 journées de ski minimum sur 2 saisons maximum**.

Contactez nous pour plus d'infos.



Dates	Durée	Lieu	Tarif
Sam. 16 et dim. 17 décembre 2017	2 jours <sup>(*)</sup>	Peyragudes (65)	75 €

(\*) Formation des pilotes de fauteuil-ski, réservé aux skieurs valides

**Tarif réduit (-25%)** pour les étudiants et les demandeurs d'emploi.

## &gt;&gt; LE SKI EN DUO

Dates	Durée	Lieu
Samedi 13 janvier 2018	1 jour	Peyragudes (65)
du sam. 27 au lundi 29 janvier 2018	3 jours	Saint Lary (65) et stations alentours
Sam. 10 et dim. 11 février 2018	2 jours	Guzet neige (09)
Samedi 24 février 2018	1 jour	Ax 3 domaines (09)
Sam. 10 et dim. 11 mars 2018	2 jours	Peyragudes (65)
du sam. 24 au mardi 27 mars 2018	4 jours	Pyrénées Orientales (66)

Tarifs	Skieur handicapé		Skieur valide	
	Skieur assis	Skieur debout	Skieur accompagnant	Skieur pilote
1 jour	140 €	119 €	77 €	42 €
2 jours	250 €	213 €	138 €	75 €
3 jours	370 €	315 €	204 €	111 €
4 jours	500 €	425 €	275 €	150 €

**Tarif réduit (-25%)** pour les étudiants et les demandeurs d'emploi.



## >> RANDO RAQUETTES

### >> QU'EST-CE QUE C'EST ?

La randonnée en raquettes à neige est **accessible à tous**. Pour les **personnes ne pouvant pas marcher**, nous utilisons un **fauteuil-ski tracté** par 3 à 4 raquettes valides.



### Les journées raquettes à neige

Dates	Durée	Lieu
Samedi 20 janvier 2018	1 jour	Beille (09)
Samedi 17 février 2018	1 jour	Beille (09)

Tarifs	Randonneur assis	Raquetteur handicapé	Raquetteur valide
1 jour	80 €	68 €	24 €

**Tarif réduit (-25%)** pour les étudiants et les demandeurs d'emploi.

## >> RANDO RAQUETTES

### Le weekend raquettes à neige

**1er jour** : mise en jambe pour tous à la station du Plateau de Beille.

**2eme jour** : en fonction des conditions d'enneigement et de météo, une randonnée hors des stations pour profiter des paysages enneigés des vallées d'Ax, en Ariège.



Date	Durée	Lieu	
Sam. 17 et dim. 18 mars 2018	2 jours	Vallées d'Ax (09)	
Tarifs	Randonneur assis	Raquetteste handicapé	Raquetteste valide
2 jours	170 €	145 €	51 €

**Tarif réduit (-25%)** pour les étudiants et les demandeurs d'emploi.




D'INFOS sur [www.umen.fr](http://www.umen.fr) : **RAQUETTE A NEIGE**



## CONDITIONS GÉNÉRALES

### >> COMMENT S'INSCRIRE SUR UNE SORTIE ?

- **Se Pré-inscrire** par téléphone ou par mail.
- **Adhérer** à UMEN : remplir le bulletin d'adhésion obligatoire, acquitter votre cotisation  
**Pour les personnes en situation de handicap**, remplir le dossier médico social pour nous permettre l'évaluation de votre autonomie, et nous retourner les pièces complémentaires. (documents à télécharger sur [www.umen.fr/Montagne Partagée/comment s'inscrire](http://www.umen.fr/Montagne_Partagée/comment_s'inscrire)) 
- **Envoyer** toutes les **pièces administratives** demandées **et**
- **Verser un acompte de 25 %** de la participation financière pour valider l'inscription.

### >> L'ADHÉSION

**Elle est obligatoire pour participer aux activités, être couvert en Responsabilité Civile, et prendre part aux décisions de l'association.** Le montant de la cotisation annuelle est fixée à :

20€ adhésion individuelle

15€ pour les étudiants, les demandeurs d'emploi, et les membres des structures adhérentes

40€ pour les structures

Adhésion découverte gratuite pour une 1ère inscription sur une journée ou un week-end.

### >> LES PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

**Les participations demandées couvrent partiellement le coût des activités.** Nous complétons les financements en faisant appel à des subventions, des mécènes et des partenaires.

- **Ce qui est compris** : l'assurance responsabilité civile, l'encadrement des activités, le transport de Toulouse jusqu'au lieu d'activité, le transport sur place, la mise à disposition de matériel adapté, l'hébergement et les repas (sauf le pique-nique du 1er jour), les éventuels forfaits ou droits d'entrée prévus au programme.

- **Ce qui n'est pas compris** : l'adhésion obligatoire à UMEN, la licence (cf. rubrique licence), l'assurance annulation du voyage, le voyage de chez vous jusqu'au lieu de RDV à Toulouse ou sur place, et le pique-nique du 1er jour, vos dépenses personnelles, les frais médicaux.

**Le solde du séjour** doit être versé **avant le départ**. Nous ne prenons **aucun règlement pendant les sorties**.

- **Les modes de règlements** : chèques à l'ordre d'UMEN / Chèques Vacances ou Coupons Sport (uniquement pour les activités) / virements (avec référence)  
IBAN : FR76 1313 5000 8008 1037 8497 202

### >> LE TRANSPORT

Assuré généralement par 2 véhicules collectifs 9 places et/ou des véhicules individuels des participants en co-voiturage. **Les RDV individualisés sont possibles pour les personnes en situation de handicap.**

## >> LES LICENCES

Nous sommes affiliés à la **Fédération Française Handisport (FFH)** et la **Fédération Française du Sport Adapté (FFSA)**. En prenant une licence vous permettez aussi à U MEN d'être reconnu auprès de ces fédérations.

### > La prise d'une licence FFH :

- est **obligatoire** pour les participants en situation de handicap du pôle Montagne Partagée à partir de 4 jours d'activité dans l'année.

Elle inclut une assurance individuelle accident et une assistance rapatriement. Elle est **recommandée pour l'activité Ski** pour la prise en charge des secours sur piste.

### > La prise d'une licence FFSA :

- est **obligatoire** pour les participants du pôle Loisirs adaptés.

Elle inclut de manière optionnelle une assurance individuelle accident et une assistance rapatriement pour les activités.

## >> L'ENCADREMENT

Les activités sont encadrées par un **Accompagnateur En Montagne** - AEM (pôle Montagne partagée) et un **professionnel de l'Éducation Spécialisée** (pôle Loisirs adaptés) ou des prestataires sélectionnés suivant l'activité envisagée. Nous accueillons aussi des stagiaires AEM, ou issus des filières STAPS et des métiers du médico-social.

## >> ANNULATION

### > DU FAIT DE U MEN :

Nous assurons le départ lorsque nous pouvons garantir votre confort et votre sécurité. Nous nous réservons donc le droit d'annuler ou de modifier une activité en cas de force majeure (nombre de participants, conditions météo).

### > DÉSISTEMENT DE VOTRE FAIT :

Il peut remettre en cause le départ d'une personne handicapée ou d'un groupe de personnes.

- **Plus de 30 jours** avant le départ, aucune retenue ne sera appliquée

- **Moins de 30 jours** avant le départ, retenue de 25 % du montant de la participation

- **En cas de non présentation**, retenue de 100% du montant de la participation.

La retenue ne s'appliquera pas si vous vous faites remplacer par une autre personne.

- **Annulation pour raison médicale** : sur présentation d'un certificat médical, report sur un autre séjour.

## >> L'ASSURANCE

Le **contrat MAIF n°2767233 M** garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile que la collectivité ou tout bénéficiaire des garanties peut encourir à l'égard des tiers lors de la survenance d'un évènement à caractère accidentel.

## >> FICHE TECHNIQUE

**Une fiche vous est délivrée pour bien préparer votre activité. Elle contient l'ensemble des éléments concernant :**

- les rendez-vous

- les hébergements et les repas

- les circuits avec le niveau de chaque randonnée (**Montagne partagée**) ou le programme des activités (**Loisirs adaptés**) à titre indicatif.

- les affaires personnelles à prévoir (une liste sera envoyée aux participants du pôle **Montagne partagée**).

Dans tous les cas, il faut **prévoir un sac à dos** (20 à 35L) pour la **journée** (pique-nique, coupe vent, bouteille d'eau, etc) et un **sac pour vos affaires sur l'ensemble du séjour**. Il est essentiel d'être **équipé de chaussures de randonnée**.



## » REMISES ADHÉRENTS :



**SUR PRÉSENTATION DE VOTRE CARTE ADHÉRENT :**  
**> Magasin "CHULLANKA" , à Portet-sur-Garonne (31)**  
 - 20% sur le rayon Montagne / -10 % sur le rayon Cycles



**> Magasin "AU VIEUX CAMPEUR" , à Labège (31)**  
 - 15% de réduction sur tout le magasin

## » CALENDRIER RÉCAPITULATIF :

déc-17			janv-18			févr-18			mars-18		
1	V		1	L	Jour an	1	J		1	J	
2	S		2	M		2	V		2	V	
3	D		3	M		3	S		3	S	
4	L		4	J		4	D		4	D	
5	M		5	V		5	L		5	L	
6	M		6	S		6	M		6	M	
7	J		7	D		7	M		7	M	
8	V		8	L		8	J		8	J	
9	V		9	M		9	V		9	V	
10	D		10	M		10	S	Guzet	10	S	Peyragudes
11	L		11	J		11	D		11	D	
12	M		12	V		12	L		12	L	
13	M		13	S	Peyragudes	13	M		13	M	
14	J		14	D		14	M		14	M	
15	V		15	L		15	J		15	J	
16	S	FORMATION FAUTEUIL SKI	16	M		16	V	AG	16	V	
17	D		17	M		17	S	Raquettes	17	S	Raquettes
18	L		18	J		18	D		18	D	
19	M		19	V		19	L		19	L	
20	M		20	S	Raquettes	20	M		20	M	
21	J		21	D		21	M		21	M	
22	V		22	L		22	J		22	J	
23	S		23	M		23	V		23	V	
24	D		24	M		24	S	Ax	24	S	
25	L	Noël	25	J		25	D		25	D	
26	M		26	V		26	L		26	L	
27	M		27	S		27	M		27	M	
28	J		28	D		28	M		28	M	
29	V		29	L		29	J		29	J	
30	S		30	M		30	M		30	M	
31	D		31	M		31	M		31	S	

Vie Associative

Raquettes

Handiski

Sport Adapté

- A Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers
- B Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg
- C Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

**UMEN - Maison des sports - 190 rue Isatis, 31670 Labège - 05 62 24 18 18**

Immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le N° IM031160001